

Administration de l'aéroport de Vancouver

États financiers consolidés
31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
de l'**Administration de l'aéroport de Vancouver**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'**Administration de l'aéroport de Vancouver** (l'« Administration de l'aéroport ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, l'état des résultats consolidé, l'état de l'évolution de l'actif net consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes des états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Administration de l'aéroport au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Administration de l'aéroport conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Administration de l'aéroport à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Administration de l'aéroport ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Administration de l'aéroport.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Administration de l'aéroport;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Administration de l'aéroport à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Administration de l'aéroport à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vancouver, Canada
Le 11 avril 2019

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Administration de l'aéroport de Vancouver

État de la situation financière consolidé

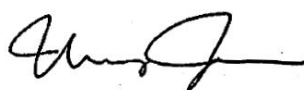
(en milliers de dollars)

Aux 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	270 313	286 312
Débiteurs (note 3)	36 039	45 053
Autres montants à recevoir (notes 12 a) et 13)	10 712	2 399
Tranche à court terme d'un investissement net dans un contrat de location (note 4)	1 311	1 602
Stocks (note 5)	9 908	11 246
Charges payées d'avance	5 944	9 062
Total de l'actif à court terme	334 227	355 674
Investissement net dans un contrat de location (note 4)	—	1 311
Participations dans des sociétés de personnes (note 6)	38 633	34 549
Immobilisations, montant net (note 7)	2 178 794	1 951 969
Autres actifs à long terme, montant net (note 8)	39 315	42 648
	2 590 969	2 386 151
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (notes 10, 11, 15 c) et 16 a))	132 237	85 331
Tranche à court terme des produits reportés	12 397	14 596
Tranche à court terme des débetures (note 11)	—	199 248
Total du passif à court terme	144 634	299 175
Produits reportés	15 028	15 373
Autres passifs à long terme (notes 15 b) et c))	17 199	17 024
Apports en capital reportés (note 12 a))	53 702	39 455
Débetures (note 11)	594 973	346 390
Total du passif	825 536	717 417
Éventualités, engagements et garanties (notes 9 et 16)		
Actif net	1 765 433	1 668 734
	2 590 969	2 386 151

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil



Administrateur



Administrateur

Administration de l'aéroport de Vancouver

État des résultats consolidé

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Redevances d'atterrissage (<i>note 17</i>)	48 063	45 948
Redevances d'aérogare (<i>note 17</i>)	95 133	90 001
Concessions (<i>note 17</i>)	143 489	130 558
Frais d'amélioration aéroportuaire (<i>note 14</i>)	172 133	159 351
Stationnements	37 911	37 139
Locations (<i>note 17</i>)	38 718	37 254
Frais et frais divers (<i>note 13</i>)	24 093	24 152
Apports (<i>note 12 b</i>)	5 604	6 217
	565 144	530 620
Charges		
Salaires et avantages sociaux (<i>note 15</i>)	60 502	56 495
Matériaux, fournitures et services (<i>note 5</i>)	130 301	123 180
Paiements tenant lieu d'impôts, de frais d'assurance et d'autres frais (<i>note 5</i>)	32 780	31 650
Amortissement des immobilisations	154 508	147 223
	378 091	358 548
Autres charges		
Bail foncier	59 530	55 259
Partage des produits (<i>note 16 b</i> iii))	5 644	5 288
Intérêts et charges financières	30 396	29 984
	95 570	90 531
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants :	91 483	81 541
Réduction de valeur des immobilisations	(457)	(367)
Gain réalisé à la cession d'immobilisations	63	230
Gain (perte) de change	646	(536)
Produit tiré du partenariat DOC (<i>note 6 a</i>)	1 154	731
Produit tiré du partenariat VAPH (<i>note 6 b</i>)	8 840	7 004
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	101 729	88 603

Voir les notes des états financiers consolidés.

Administration de l'aéroport de Vancouver

État de l'évolution de l'actif net consolidé

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 668 734	1 577 985
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	101 729	88 603
Réévaluation des avantages futurs du personnel (<i>notes 15 et 19 b</i>)	(5 030)	2 146
Solde à la fin de l'exercice	1 765 433	1 668 734

Voir les notes des états financiers consolidés.

Administration de l'aéroport de Vancouver

État des flux de trésorerie consolidé

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	101 729	88 603
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	154 508	147 223
Amortissement des apports en capital reportés (note 12 b))	(5 514)	(6 205)
Amortissement des frais de financement reportés	970	919
Amortissement des autres actifs à long terme	751	1 956
Réduction de valeur des immobilisations	457	367
Gain réalisé à la cession d'immobilisations	(63)	(230)
Produit tiré du partenariat DOC	(1 154)	(731)
Produit tiré du partenariat VAPH	(8 840)	(7 004)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation (note 19 a))	27 556	(12 167)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	270 400	212 731
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 19 b))	(351 065)	(167 941)
Produit tiré de la cession d'immobilisations	63	230
Investissement dans le partenariat DOC (note 6 a))	(10)	(1 679)
Dividendes reçus du partenariat DOC (note 6 a))	5 000	—
Distributions tirées du partenariat VAPH (note 6 b))	920	1 157
Diminution de l'investissement net dans le contrat de location	1 602	1 386
Augmentation des autres actifs à long terme (note 19 b))	(3 183)	(3 654)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(346 673)	(170 501)
Activités de financement		
Augmentation des autres obligations à long terme	175	658
Apports en immobilisations reportés reçus (note 19 b))	11 734	2 913
Augmentation des frais de financement reportés (note 11 a))	(1 635)	—
Émission de débentures de série G (note 11 a))	250 000	—
Remboursement des débentures de série D (note 11 b))	(200 000)	—
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	60 274	3 571
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(15 999)	45 801
Trésorerie au début de l'exercice	286 312	240 511
Trésorerie à la fin de l'exercice	270 313	286 312

Voir les notes des états financiers consolidés.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

1. Opérations

L'Administration de l'aéroport de Vancouver (l'« Administration de l'aéroport ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Administration de l'aéroport est régie par un conseil d'administration, auquel siègent neuf membres nommés par le gouvernement du Canada et divers organismes gouvernementaux et ordres professionnels, jusqu'à cinq membres nommés par le conseil d'administration et issus de la collectivité ainsi que le président et chef de la direction de l'Administration de l'aéroport, qui y occupe un siège.

L'Administration de l'aéroport exploite l'Aéroport international de Vancouver (l'« Aéroport ») aux termes d'un contrat de location avec le gouvernement du Canada (le « bail foncier ») visant une grande partie de Sea Island, à Richmond en Colombie-Britannique.

L'Administration de l'aéroport détient quatre filiales en propriété exclusive :

- Vancouver Airport Enterprises Ltd. (« VAEL ») détient une participation de 100 % dans YVR Project Management Ltd. (« YVRPM »), qui fournit des services de gestion de projets et de conseils en matière d'investissement aux entités affiliées et non affiliées.
- Vancouver Airport Authority (Hong Kong) Ltd. (« YVRHK ») est une société domiciliée à Hong Kong qui fournit divers services de marketing et d'assistance visant à promouvoir l'Administration de l'aéroport comme principale plaque tournante pour les passagers et le fret aérien de l'Asie.
- Vancouver Airport Enterprises (Templeton) Ltd. (« VAEL Templeton ») détient une participation de 50 % dans Templeton DOC General Partner Ltd. et Templeton DOC Limited Partnership (collectivement le « Partenariat DOC »), qui ont aménagé un centre de magasins-entrepôts pour détaillants et créateurs, le McArthurGlen Designer Outlet (le « Centre McArthurGlen »), sur Sea Island.
- Vancouver Airport Properties Ltd. (« VAPL ») détient une participation de 0,1 % dans les sociétés de personnes suivantes et en assure la gestion :
 - Vancouver Airport Property Holding LLP (« VAPH ») – VAPH détient le droit du preneur de l'Administration de l'aéroport, qui détient la participation restante de 99,9 % dans VAPH.
 - Vancouver Airport Property Management LLP (« VAPM ») – VAPM est une société en nom collectif à responsabilité limitée qui détient et exploite des immeubles à plusieurs locataires sur Sea Island. VAPH détient la participation restante de 99,9 % dans VAPM.

2. Principales méthodes comptables

Mode de présentation et principes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », et comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive et des participations dans des sociétés de personnes de l'Administration de l'aéroport. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût moyen pondéré comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes nettes, les frais de transport, les frais de manutention et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. La valeur de réalisation nette s'entend du coût de remplacement actuel estimé.

Participations dans des sociétés de personnes

L'Administration de l'aéroport comptabilise ses participations dans des sociétés de personnes à la valeur de consolidation. La part de l'Administration de l'aéroport dans le résultat net des sociétés de personnes est comptabilisée à l'état des résultats consolidé.

Coûts d'emprunt

Les intérêts sur la dette sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont courus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Le coût comprend le prix d'achat et les autres coûts d'acquisition et de construction, tels que les frais d'installation, les frais de conception et les honoraires d'ingénieurs, les frais juridiques, les frais d'arpentage, les frais d'aménagement du site, les frais de transport, les frais de main-d'œuvre, les frais d'assurance-transport et les droits de douane.

Les logiciels, qui font partie intégrante du matériel informatique correspondant, sont inscrits à l'actif au coût du matériel et des systèmes informatiques et inclus dans les immobilisations.

Les coûts inclus dans les travaux en cours sont inscrits à l'actif au cours de la phase de construction et ne sont pas amortis. À l'achèvement du projet, les actifs seront répartis aux catégories d'immobilisations respectives et amortis aux taux figurant dans le tableau ci-après.

La collection d'œuvres d'art est considérée comme ayant une valeur permanente et n'est pas amortie.

L'amortissement est calculé au coût moins la valeur de récupération selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimée comme suit :

Bâtiments et autres structures	5 à 40 ans
Pistes et autres surfaces pavées	3 et 30 ans
Infrastructure liée au transport en commun rapide	50 ans
Machinerie et équipement	5 et 15 ans
Mobilier et agencements	5 et 15 ans
Équipement informatique et logiciels	3 et 10 ans

Produits reportés

Les produits reportés correspondent aux paiements reçus d'avance des locataires et des exploitants, qui sont reportés et comptabilisés conformément aux modalités des contrats qui y sont associés.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque le montant à recevoir est fixé ou peut être estimé de façon raisonnable, que la livraison a eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement assuré comme suit :

- i) Les charges liées à l'aéronautique, qui comprennent les redevances d'atterrissage et d'aérogare, sont généralement comptabilisées dans les produits lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées.
- ii) Les produits tirés des concessions sont comptabilisés selon le pourcentage des ventes déclarées par les concessionnaires et/ou sous réserve de garanties minimales annuelles. Les montants sous réserve de garanties minimales annuelles et les incitatifs à verser aux preneurs qui ont conclu des contrats de location sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.
- iii) Les produits tirés des frais d'amélioration aéroportuaire, qui sont perçus par les compagnies aériennes auprès des passagers, sont comptabilisés en fonction du nombre mensuel de passagers transmis par chaque compagnie aérienne.
- iv) Les produits tirés des stationnements sont comptabilisés lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées.
- v) Les produits locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location respectifs. Les produits tirés des accords de location classés comme contrat de location-acquisition direct sont comptabilisés sur la durée du contrat de location afin de tenir compte d'un taux de rentabilité périodique constant par rapport à l'investissement net de l'Administration de l'aéroport dans le contrat de location-acquisition.
- vi) Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report comme suit :

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus en vue de compenser certains coûts d'exploitation sont initialement constatés à titre de produits reportés et comptabilisés comme produits lorsque les coûts sont engagés.

Les apports reçus et désignés par des tiers à des fins spécifiques en matière de capital sont initialement constatés à titre de produits reportés et comptabilisés selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Charge de loyer foncier

La charge de loyer foncier est établie en pourcentage des produits de l'Administration de l'aéroport selon une échelle progressive, tel qu'il est défini dans le bail foncier, et est portée en résultats.

L'Administration de l'aéroport ne reçoit pas de titre de propriété pour les parcelles de terrain sous-jacentes, par conséquent, le bail foncier a été comptabilisé comme un contrat de location simple.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont constatés lorsque les dividendes sont déclarés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Impôts

Les produits découlant des activités de l'Administration de l'aéroport sont exonérés de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial aux termes de la *Loi relative aux cessions d'aéroports*.

Un paiement tenant lieu d'impôts est effectué pour les services municipaux. Il est calculé en fonction des taux appliqués par la municipalité pour évaluer la valeur des propriétés.

Les activités de chaque filiale sont assujetties aux impôts des territoires dans lesquels les filiales les exploitent et sont comptabilisées dans les paiements tenant lieu d'impôts, de frais d'assurance et d'autres frais. Les impôts de ces entités sont évalués au moyen de la méthode des impôts futurs.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-acquisition lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Avantages futurs du personnel

L'Administration de l'aéroport offre un régime de retraite contributif à prestations déterminées aux salariés qui, immédiatement avant de se joindre à l'Administration de l'aéroport, étaient à l'emploi de la fonction publique fédérale. Elle offre un régime de retraite à cotisations déterminées aux salariés à l'emploi de l'Administration de l'aéroport depuis juin 1992 et des régimes complémentaires non capitalisés aux cadres supérieurs.

Régime de retraite à prestations déterminées

L'Administration de l'aéroport comptabilise les obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées à mesure que les salariés rendent les services donnant droit aux prestations.

L'Administration de l'aéroport évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime au 31 décembre de chaque année, en fonction de la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations déterminées, ajustée pour exclure la marge pour écarts défavorables du taux d'actualisation. La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations déterminées aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2017. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation sera effectuée le 31 décembre 2018 et les résultats sont attendus au cours de 2019.

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les obligations au titre des régimes de retraite sont calculées au moyen des hypothèses découlant de l'évaluation actuarielle, notamment une estimation de l'évolution future des niveaux de salaire, l'indexation des

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

prestations, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des avantages complémentaires de retraite sont calculées au moyen des hypothèses qui tiennent compte de la meilleure estimation de la direction concernant la croissance des coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Les réévaluations qui comprennent les règlements et les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement à long terme prévu pendant cette période, les écarts entre les résultats observés quant aux données démographiques et économiques par rapport aux prévisions, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Ces réévaluations sont comptabilisées directement dans l'actif net et présentées dans un poste distinct.

Les coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats consolidé.

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'Administration de l'aéroport comptabilise les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées en charges, au poste salaires et avantages sociaux à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

L'Administration de l'aéroport comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

À l'acquisition initiale, l'actif financier acquis ou le passif financier pris en charge lors d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale est évalué à sa juste valeur, ajustée, en fonction du montant des commissions et des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à sa prise en charge si les instruments financiers sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

Les instruments financiers de l'Administration de l'aéroport qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont les suivants : trésorerie, débiteurs, autres montants à recevoir, créditeurs et charges à payer et débentures.

Frais de financement

L'Administration de l'aéroport comptabilise à l'actif les coûts de transaction relatifs à l'obtention de financement en les portant en diminution de la dette connexe et amortit ces coûts dans la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de la dette sous-jacente.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Conversion des devises

L'Administration de l'aéroport comptabilise les opérations en devises en les convertissant en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les éléments monétaires en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les actifs et les passifs monétaires de la filiale étrangère intégrée YVRHK sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains ou pertes de change sont comptabilisés à l'état des résultats consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date de clôture, et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période. Les éléments importants pour lesquels la direction emploie des estimations sont liés à la détermination des produits à recevoir, de la provision pour créances douteuses, du degré d'avancement des travaux de construction, de la durée de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations, des charges à payer, des hypothèses concernant les régimes de retraite à prestations déterminées et des provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

3. Débiteurs

a)	2018	2017
	\$	\$
En cours	31 205	36 998
En souffrance depuis 31 à 60 jours	1 995	2 685
En souffrance depuis 61 à 90 jours	984	2 770
En souffrance depuis plus de 90 jours	2 438	3 190
Provision pour créances douteuses	(583)	(590)
	36 039	45 053
b)	2018	2017
	\$	\$
Provision pour créances douteuses au début de l'exercice	590	552
Augmentation de la provision pour créances douteuses	56	231
Radiation de comptes spécifiques	(63)	(193)
Provision pour créances douteuses à la fin de l'exercice	583	590

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

4. Investissement net dans un contrat de location

En 2002, l'Administration de l'aéroport a fait l'acquisition, pour une contrepartie en trésorerie de 11 254 000 \$, d'un hangar de fret, qui a été repris en location par le vendeur dans le cadre d'un contrat de location qui vient à échéance le 30 septembre 2019. L'investissement net de l'Administration de l'aéroport dans le contrat de location-acquisition direct comprend ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Paiements minimums exigibles en vertu du bail	1 431	3 313
Produit différé	(120)	(400)
	<u>1 311</u>	<u>2 913</u>
Moins : tranche à court terme	1 311	1 602
	<u>—</u>	<u>1 311</u>

5. Stocks

Au 31 décembre 2018, la provision pour moins-value des stocks de l'Administration de l'aéroport s'élevait à 12 000 \$ (12 000 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, le coût des stocks comptabilisé au titre des matériaux, fournitures et services ainsi que des paiements tenant lieu d'impôts, de frais d'assurance et d'autres frais s'élevait à 6 916 000 \$ (8 917 000 \$ en 2017).

6. Participations dans des sociétés de personnes

	2018	2017
	\$	\$
Partenariat DOC a)	18 176	22 012
VAPH b)	20 457	12 537
	<u>38 633</u>	<u>34 549</u>

a) Partenariat DOC

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a comptabilisé un produit tiré du partenariat Templeton DOC Limited Partnership de 1 154 000 \$ (731 000 \$ en 2017). Le montant a été comptabilisé à titre d'augmentation des participations dans des sociétés de personnes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a reçu des dividendes de 5 000 000 \$ (néant en 2017) de Templeton DOC Limited Partnership au titre du remboursement de son investissement initial. Le montant a été comptabilisé comme diminution des participations dans des sociétés de personnes.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport n'a fourni aucun apport en capital (1 679 000 \$ en 2017) à Templeton DOC Limited Partnership pour les travaux de la phase 2A de DOC, ce qui a été comptabilisé comme augmentation des participations dans des sociétés de personnes. À ce jour, l'apport net en capital de l'Administration de l'aéroport à Templeton DOC Limited Partnership s'élève à 19 237 000 \$ (24 237 000 \$ en 2017).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a fourni un apport en capital de 10 000 \$ (néant en 2017) à Templeton DOC General Partner Ltd. pour couvrir les frais d'administration en cours. Le montant a été comptabilisé comme augmentation des participations dans des sociétés de personnes. À ce jour, l'apport net en capital de l'Administration de l'aéroport à Templeton DOC General Partner Ltd. s'élève à 10 000 \$.

Le tableau qui suit présente un résumé de l'état de la situation financière consolidé, de l'état des résultats consolidé et de l'état des flux de trésorerie consolidé pour la participation de 50 % (50 % en 2017) de l'Administration de l'aéroport dans Templeton DOC Limited Partnership aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates :

	2018	2017
	\$	\$
Actif	80 570	77 786
Passif	(62 404)	(55 774)
Actif net	18 166	22 012
	2018	2017
	\$	\$
Produits	8 811	7 940
Charges	7 657	7 209
Résultat net	1 154	731
	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	6 433	3 883
Activités de financement	(440)	2 644
Activités d'investissement	(7 410)	(4 724)

b) VAPH et VAPM

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a comptabilisé un produit tiré du partenariat VAPH de 8 840 000 \$ (7 004 000 \$ en 2017) dans l'état des résultats consolidé au prorata de sa participation dans VAPH. Le montant a été comptabilisé comme augmentation des participations dans des sociétés de personnes.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Au cours de l'exercice, l'Administration de l'aéroport a reçu des distributions de 920 000 \$ (1 157 000 \$ en 2017) de VAPH. Le montant de la distribution a été comptabilisé comme diminution des participations dans des sociétés de personnes.

Le tableau qui suit présente un résumé de l'état de la situation financière consolidé, de l'état des résultats consolidé et de l'état des flux de trésorerie consolidé pour la participation de l'Administration de l'aéroport dans VAPH (soit 99,9 %), qui comprend la quote-part des bénéfices provenant de VAPM aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates :

	2018	2017
	\$	\$
Actif	20 425	12 520
Passif	(9)	(9)
Actif net	20 416	12 511
	2018	2017
	\$	\$
Produits	8 833	6 998
Charges	9	8
Résultat net	8 824	6 990
	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	309	126
Activités de financement	(919)	3 460
Activités d'investissement	—	—

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

7. Immobilisations

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$
Bâtiments et autres structures	2 152 108	963 742	1 188 366
Pistes et autres surfaces pavées	564 274	301 259	263 015
Infrastructure liée au transport en commun rapide	298 948	56 263	242 685
Machinerie et équipement	150 624	106 160	44 464
Mobilier et agencements	35 701	30 092	5 609
Équipement informatique et logiciels	212 357	164 325	48 032
Collection d'œuvres d'art	9 804	—	9 804
Constructions en cours	376 819	—	376 819
	3 800 635	1 621 841	2 178 794

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$
Bâtiments et autres structures	2 065 961	872 372	1 193 589
Pistes et autres surfaces pavées	542 098	277 104	264 994
Infrastructure liée au transport en commun rapide	298 948	50 283	248 665
Machinerie et équipement	134 864	96 788	38 076
Mobilier et agencements	34 067	28 751	5 316
Équipement informatique et logiciels	195 612	150 669	44 943
Collection d'œuvres d'art	9 804	—	9 804
Constructions en cours	146 582	—	146 582
	3 427 936	1 475 967	1 951 969

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

8. Autres actifs à long terme

	2018		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette comptable \$
Créances découlant d'un contrat de location simple <i>a)</i>	20 688	2 264	18 424
Droit du preneur <i>b)</i>	4 640	824	3 816
Frais de développement	961	—	961
Immobilisation incorporelle	1 400	1 400	—
Actif au titre des prestations constituées (<i>note 15 a)</i>)	16 114	—	16 114
	43 803	4 488	39 315

	2017		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette comptable \$
Créances découlant d'un contrat de location simple <i>a)</i>	32 636	15 625	17 011
Droit du preneur <i>b)</i>	4 640	752	3 888
Frais de développement	961	—	961
Immobilisation incorporelle	1 400	1 400	—
Actif au titre des prestations constituées (<i>note 15 a)</i>)	20 788	—	20 788
	60 425	17 777	42 648

- a) Dans certaines circonstances, l'Administration de l'aéroport accorde des incitatifs à la location aux locataires. Ils sont comptabilisés à titre d'actifs à long terme et en diminution des produits selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les incitatifs à la location consentis aux locataires par l'Administration de l'aéroport se sont élevés à 460 000 \$ (1 107 000 \$ en 2017) et un montant de 679 000 \$ (1 885 000 \$ en 2017) a été comptabilisé à titre de diminution des produits tirés des concessions et des produits locatifs.

En octobre 2011, l'Administration de l'aéroport a conclu un contrat de sous-location avec un locataire pour une parcelle de terrain sur Sea Island. Le contrat de sous-location est d'une durée initiale de 40 ans et est assorti de deux options successives de renouvellement de 10 années chacune au gré du locataire. Le contrat de sous-location a été classé comme un contrat de location simple, les produits locatifs étant amortis uniformément sur la durée initiale du contrat de sous-location. Au 31 décembre 2018, l'écart cumulatif entre les produits locatifs comptabilisés et les paiements de loyers en trésorerie reçus s'est établi à 10 092 000 \$ (9 319 000\$ en 2017).

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

- b) En juin 2008, l'Administration de l'aéroport a fait l'acquisition d'un droit du preneur sur Sea Island d'un montant de 4 640 000 \$, qui comprend le coût estimé du démantèlement et de la démolition de l'immeuble existant sur le terrain. Par conséquent, le bail foncier avec Transport Canada a été modifié pour tenir compte du site acquis.

Le droit du preneur est amorti sur la durée résiduelle du bail foncier. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'amortissement du droit du preneur s'est élevé à 72 000 \$ (71 000 \$ en 2017).

9. Marge de crédit

L'Administration de l'aéroport dispose d'une marge de crédit d'exploitation non garantie de 300 000 000 \$ (250 000 000 \$ en 2017) portant intérêt au taux préférentiel bancaire, qui était de 3,95 % au 31 décembre 2018 (3,20 % en 2017), ou au taux d'intérêt en vigueur sur le marché dans le cas d'émission d'acceptations bancaires. La marge de crédit d'exploitation non garantie n'était pas utilisée au 31 décembre 2018 (néant en 2017).

	2018	2017
	\$	\$
Marge de crédit d'exploitation non garantie	300 000	250 000
Lettres de crédit en circulation, diminuant le solde disponible (<i>note 15 a</i>)	18 828	19 128
Marge de crédit d'exploitation non garantie disponible	281 172	230 872

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent les sommes à remettre à l'État, notamment les montants à payer au titre des taxes de vente, des taxes sur le stationnement et des charges salariales ainsi que les paiements au titre du bail foncier à Transport Canada.

	2018	2017
	\$	\$
Transports Canada (<i>note 16a</i>)	4 271	4 672
TransLink	637	667
Ministère des Finances de la Colombie-Britannique	42	9
Agence du revenu du Canada	7	313
	4 957	5 661

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

11. Débentures

	2018	2017
	\$	\$
Débentures	594 973	545 638
Tranche à court terme		
Série D, à 4,424 %, échéant le 7 décembre 2018 <i>b)</i>	—	200 000
Moins les frais de financement reportés non amortis	—	752
	—	199 248
Tranche à long terme		
Série B modifiée, à 7,425 %, échéant le 7 décembre 2026	150 000	150 000
Série F, à 3,857 %, échéant le 10 novembre 2045	200 000	200 000
Série G, à 3,656 %, échéant le 23 novembre 2048 <i>a)</i>	250 000	—
	600 000	350 000
Moins les frais de financement reportés non amortis	5 027	3 610
	594 973	346 390

Les débentures de série B modifiée ont été émises aux termes de l'acte de fiducie daté du 6 décembre 1996 et modifiées aux termes d'actes de fiducie complémentaires datés du 7 décembre 2006 et du 5 octobre 2015. Les débentures de série D ont été émises aux termes de l'acte de fiducie complémentaire daté du 7 décembre 2006 et de sa version modifiée datée du 5 octobre 2015. Les débentures de série F ont été émises aux termes de l'acte de fiducie complémentaire daté du 10 novembre 2015. Les débentures de série G ont été émises aux termes de l'acte de fiducie complémentaire daté du 23 novembre 2018.

- a) Le 23 novembre 2018, l'Administration de l'aéroport a émis des débentures de série G de 30 ans pour un montant de 250 000 000 \$ en vertu d'un septième acte de fiducie complémentaire daté du 23 novembre 2018, afin de refinancer les débentures de série D d'un montant de 200 000 000 \$, qui sont venues à échéance le 7 décembre 2018, et de fournir du financement pour ses besoins généraux. Les débentures de série G viennent à échéance le 23 novembre 2048.

Le montant total des frais de financement de 1 635 000 \$ relatifs à l'émission a été reporté et comptabilisé en réduction des débentures de série G. Les frais de financement reportés sont amortis dans les intérêts et charges financières à l'état des résultats consolidé sur la durée résiduelle des débentures de série G.

- b) L'Administration de l'aéroport a remboursé l'encours de 200 000 000 \$ relatif aux débentures de série D à leur échéance le 7 décembre 2018.

Les taux d'intérêt effectifs des débentures de séries B, F et G sont respectivement de 7,668 %, 3,895 % et 3,692 %. Au 31 décembre 2018, les intérêts à payer par l'Administration de l'aéroport sur les débentures s'élevaient à 2 792 000 \$ (2 440 000 \$ en 2017), et ils sont comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Les débetures sont des obligations directes, non garanties et subordonnées de l'Administration de l'aéroport. Les intérêts sont payables en versements semestriels à terme échu en juin et en décembre pour la série B et en mai et en novembre pour les séries F et G. Les débetures sont rachetables au gré de l'Administration de l'aéroport, en totalité ou en partie, en tout temps. Le prix de rachat des débetures de série B correspond au montant le plus élevé entre la valeur nominale et la valeur qui donnerait lieu à un taux de rendement jusqu'à l'échéance équivalant à celui d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré d'une prime. La prime pour les débetures de série B est de 0,15 %. Si le rachat a lieu avant le 10 mai 2045, le prix de rachat des débetures de série F correspond au montant le plus élevé entre la valeur nominale et la valeur qui donnerait lieu à un taux de rendement jusqu'à l'échéance équivalant à celui d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré d'une prime. La prime pour ces débetures est de 0,37 %. À compter du 10 mai 2045, le prix de rachat est égal à la valeur nominale. Si le rachat a lieu avant le 23 mai 2048, le prix de rachat des débetures de série G correspond au montant le plus élevé entre la valeur nominale et la valeur qui donnerait lieu à un taux de rendement jusqu'à l'échéance équivalant à celui d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré d'une prime. La prime pour ces débetures est de 0,31 %. À compter du 23 mai 2048, le prix de rachat est égal à la valeur nominale.

Lorsque les débetures sont en circulation, l'Administration de l'aéroport est tenue de maintenir un ratio de couverture des intérêts d'au moins 1,25:1. Toute nouvelle émission de titres de créance assortis d'une échéance de 12 mois ou plus est soumise à un ratio de couverture des intérêts minimal de 1,75:1 sur une base pro forma. Aux termes de l'acte de fiducie et de ses actes complémentaires, l'Administration de l'aéroport est également assujettie à certaines restrictions liées aux charges grevant les actifs, à la vente d'actifs, à l'acquisition de sociétés, aux placements et aux garanties. Aux 31 décembre 2018 et 2017, l'Administration de l'aéroport était en conformité avec toutes ses clauses restrictives.

12. Apports en capital et apports d'exploitation reportés

a) Apports en capital reportés

L'Administration de l'aéroport reçoit du financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (« ACSTA ») en ce qui a trait à la mise à jour d'infrastructures de sécurité spécifiques. Les fonds reçus sont reportés et inclus dans les produits comme apports selon un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations correspondantes. Les fonds consentis, mais non encore reçus de 8 855 000 \$ (828 000 \$ en 2017) sont comptabilisés dans les autres montants à recevoir.

	2018	2017
	\$	\$
Apports en capital		
ACSTA	155 937	136 444
Autre	4 144	3 876
	160 081	140 320
Moins l'amortissement cumulé	106 379	100 865
	53 702	39 455

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

b) Apports

	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des apports en capital reportés	5 514	6 205
Apports d'exploitation	90	12
	<u>5 604</u>	<u>6 217</u>

13. Opérations entre apparentés

Les apparentés s'entendent des membres du conseil d'administration, des principaux dirigeants, des filiales, des sociétés de personnes et des entités affiliées. Aux 31 décembre 2018 et 2017, l'Administration de l'aéroport n'était partie à aucune opération entre apparentés importante avec des administrateurs et des principaux dirigeants.

L'Administration de l'aéroport fournit certains services de soutien administratif, notamment en matière de technologie de l'information, de comptabilité et de ressources humaines ainsi que des services juridiques à ses filiales sans contrepartie.

L'Administration de l'aéroport paie les frais juridiques et administratifs ainsi que les charges salariales pour le compte des filiales et des sociétés de personnes qu'elle détient directement ou indirectement dans le cours normal des activités, et ces frais sont inclus dans les autres montants à recevoir et sont évalués à la valeur d'échange convenue. Tous les montants à recevoir des filiales et des sociétés de personnes sont payables à la demande de l'Administration de l'aéroport.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a comptabilisé un montant de 396 000 \$ (396 000 \$ en 2017) au titre des produits locatifs et un montant de 308 000 \$ (néant en 2017) au titre des frais de gestion de Templeton DOC Limited Partnership, qui sont intégrés dans les produits tirés des frais et frais divers.

14. Frais d'amélioration aéroportuaire – utilisation des fonds

Les frais d'amélioration aéroportuaire (les « FAA ») sont perçus dans le prix d'un billet d'avion par les compagnies aériennes aux termes d'un protocole d'entente conclu entre plusieurs administrations d'aéroports au Canada, plusieurs compagnies aériennes et l'Association du transport aérien du Canada. Aux termes de ce protocole d'entente, tous les produits tirés des FAA doivent être utilisés pour financer les dépenses d'investissement et les frais de financement se rapportant au développement d'infrastructures aéroportuaires, tel que convenu avec les compagnies aériennes.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport a comptabilisé un montant de 171 346 000 \$ (158 669 000 \$ en 2017) au titre des produits tirés des FAA de l'aérogare principale et les dépenses d'investissement admissibles aux fins des FAA pour l'aérogare principale totalisaient 352 076 000 \$ (171 289 000 \$ en 2017). La somme résiduelle des produits tirés des FAA provenait de l'aérogare sud. Au 31 décembre 2018, le montant cumulé des produits tirés des FAA de l'aérogare principale totalisait 2 183 340 000 \$ (2 011 994 000 \$ en 2017) et le montant cumulé des dépenses d'investissement admissibles aux fins des FAA pour l'aérogare principale totalisait 3 714 845 000 \$ (3 362 768 000 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, le montant cumulé des produits tirés des FAA avait été utilisé pour financer les dépenses d'investissement admissibles aux fins des FAA conformément au protocole d'entente.

15. Avantages futurs du personnel

a) Régimes de retraite capitalisés

Régime à prestations déterminées

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Administration de l'aéroport se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	52 480	52 442
Juste valeur des actifs du régime	68 594	73 230
Actif au titre des prestations constituées	16 114	20 788

L'actif au titre des prestations constituées est inclus dans les autres actifs à long terme (note 8).

Total des versements en espèces

En avril 2011, des modifications ont été apportées au *Règlement sur les normes de prestation de pension*, qui permettaient aux promoteurs des régimes d'obtenir les lettres de crédit structurées au lieu d'effectuer des paiements de solvabilité au régime de retraite jusqu'à un plafond de 15 % des actifs du régime. Le 31 août 2011, l'Administration de l'aéroport a émis une lettre de crédit pour financer les paiements de solvabilité exigés au titre de son régime à prestations déterminées. Au 31 décembre 2018, le montant total de la lettre de crédit s'établissait à 8 717 000 \$ (8 517 000 \$ en 2017), diminuant le solde disponible de la marge de crédit d'exploitation (note 9).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant total des versements en espèces relatifs aux avantages futurs du personnel, composés des paiements en espèces faits par l'Administration de l'aéroport dans ses régimes de retraite capitalisés (le régime à prestations déterminées et les régimes à cotisations déterminées) s'établissait à 3 421 000 \$ (3 287 000 \$ en 2017).

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

b) Régimes de retraite non capitalisés

L'Administration de l'aéroport participe à des régimes complémentaires pour ses cadres supérieurs.

La charge liée aux régimes de retraite s'établissait à 1 270 000 \$ (1 193 000 \$ en 2017) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Selon le rapport actuariel, le montant total du passif au titre des prestations constituées de ces régimes s'établissait à 13 498 000 \$ (13 574 000 \$ en 2017) au 31 décembre 2018, et était inclus dans les autres passifs à long terme.

c) Allocation de retraite

L'Administration de l'aéroport offre une allocation de retraite aux salariés de l'unité de négociation en fonction du nombre d'années de services et de leur salaire au moment de leur départ à la retraite. Le passif au titre des prestations constituées est déterminé au moyen de l'évaluation actuarielle et au 31 décembre 2018, le montant total du passif au titre des prestations constituées de ce régime était de 4 212 000 \$ (3 932 000 \$ en 2017), dont un montant de 511 000 \$ (497 000 \$ en 2017) est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer et un montant de 3 701 000 \$ (3 435 000 \$ en 2017) est comptabilisé dans les autres passifs à long terme.

16. Engagements, éventualités et garanties

a) Bail foncier

Le bail foncier régit les relations économiques et quotidiennes entre l'Administration de l'aéroport et le gouvernement du Canada pour une période qui prendra fin le 30 juin 2072.

En vertu du bail foncier, l'Administration de l'aéroport doit exploiter l'aéroport comme un « aéroport international de première catégorie » et, à titre d'exploitant, elle doit faire preuve d'un jugement professionnel éclairé.

Aux termes du bail foncier, Transports Canada doit assumer tous les coûts associés aux mesures environnementales correctives découlant de toute substance nocive ou dangereuse, lorsqu'une telle substance était présente avant l'entrée en vigueur du bail foncier le 1^{er} juillet 1992. Selon Transports Canada, le paiement doit être conditionnel à la publication effective d'une directive par un organisme gouvernemental exigeant la décontamination. L'Administration de l'aéroport est d'avis que le respect de la loi, du bail foncier et des responsabilités générales quant à l'environnement permet de déterminer les circonstances dans lesquelles une obligation existe. Ces questions font actuellement l'objet de discussions et, par conséquent, une telle obligation n'est pas comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la charge de loyer foncier est établie en pourcentage des produits de l'Administration de l'aéroport selon une échelle progressive, tel qu'il est défini dans le bail foncier. Au minimum, les paiements mensuels exigés sont fondés sur la charge de loyer foncier réelle de l'exercice précédent, alors que la charge elle-même est calculée en pourcentage des produits de l'exercice considéré.

L'écart entre les paiements au titre du loyer foncier exigés calculés à partir de l'estimation des produits tirés par l'aéroport pour 2018 au début de l'exercice et la charge de loyer foncier est de 4 271 000 \$ (4 672 000 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, ce montant était inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Le tableau qui suit présente les estimations de paiements de loyers projetés aux termes du bail foncier modifié pour les cinq prochaines années :

	\$
2019	61 932
2020	65 062
2021	79 372
2022	83 732
2023	85 902

b) Engagements

- i) Au 31 décembre 2018, les engagements en capital en cours de l'Administration de l'aéroport en lien avec la construction de certains projets d'investissement s'établissaient à environ 389 278 000 \$ (65 179 000 \$ en 2017).
- ii) Au 31 décembre 2018, les engagements d'exploitation de l'Administration de l'aéroport en lien avec les activités de l'aéroport s'établissaient à environ 176 616 000 \$ (165 918 000 \$ en 2017). Ces engagements se prolongent sur des périodes pouvant atteindre cinq ans.
- iii) Le 21 juin 2017, l'Administration de l'aéroport et un tiers ont conclu une entente profitable aux deux parties d'une durée de 30 ans portant sur les quatre piliers du développement durable (économie, collectivité, environnement et gouvernance). L'entente comprend un accord de partage des produits, aux termes duquel l'Administration de l'aéroport versera annuellement au tiers un montant égal à 1 % de ses produits tels qu'ils sont définis dans l'entente.

c) Garanties

- i) Le 6 décembre 2013, l'Administration de l'aéroport a conclu une entente de garantie de paiement par laquelle elle s'est portée garante de Partenariat DOC dans le cadre d'une convention de prêt conclue avec son institution bancaire (la « convention de prêt »). La convention de prêt a été modifiée et mise à jour le 26 février 2018. Le montant maximum couvert par la garantie est de 24 500 000 \$, et il sera réduit du montant de tout remboursement de principal du prêt effectué au moyen d'apports en capital sous forme de liquidité, autre que le produit tiré des biens donnés en garantie sur le prêt, faits directement ou indirectement au Partenariat DOC par l'Administration de l'aéroport.
- ii) Le 18 février 2015, l'Administration de l'aéroport a conclu une entente visant à garantir de façon irrévocable et inconditionnelle le paiement en temps opportun des obligations du Partenariat DOC à la société de services publics d'électricité, jusqu'à un montant maximum de 974 800 \$. L'entente est valide jusqu'au 28 février 2020 et peut être automatiquement prolongée sans avis préalable pour une période d'un an, sauf si la société de services publics donne un avis de non-renouvellement de la garantie au moins 90 jours avant la date d'expiration.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

d) Réclamations juridiques

Dans le cours normal des activités, l'Administration de l'aéroport fait l'objet de diverses réclamations et poursuites.

Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces réclamations et de ces poursuites, la direction croit que leur règlement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de l'Administration de l'aéroport ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Au 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport ne faisait l'objet d'aucune réclamation juridique.

17. Concentration de la clientèle

L'Administration de l'aéroport tire des produits d'environ 61 212 000 \$ (58 991 000 \$ en 2017) des activités aéronautiques et de location d'une compagnie aérienne et des produits de 59 120 000 \$ (55 734 000 \$ en 2017) des concessions et des activités de location d'un exploitant de concessions. L'Administration de l'aéroport est d'avis que la cessation des activités de la compagnie aérienne ou de l'exploitant de concessions n'aurait pas d'incidence importante à long terme sur les produits ou les activités de l'Administration de l'aéroport, puisque la perte serait éventuellement compensée auprès d'autres fournisseurs de services.

18. Instruments financiers – gestion des risques

L'Administration de l'aéroport est principalement exposée au risque de crédit, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité liés à ses instruments financiers.

Risque de crédit

L'Administration de l'aéroport est exposée à un risque de crédit découlant de ses actifs financiers. Elle procède à des évaluations régulières du crédit à l'égard de ces comptes et maintient des provisions pour moins-value pour des pertes de crédit éventuelles. La qualité du crédit des actifs financiers peut être évaluée par rapport aux cotes de crédit attribuées par des agences de notation externes ou aux données historiques sur le client. Au 31 décembre 2018, l'Administration de l'aéroport détenait des dépôts de garantie de 2 496 000 \$ (2 483 000 \$ en 2017). Une provision pour créances douteuses est constituée en fonction des facteurs inhérents au risque de crédit de certains clients, des tendances passées et d'autres informations. Le rapprochement entre le classement chronologique des débiteurs et la provision pour créances douteuses est présenté en détail à la note 3.

Les produits de l'Administration de l'aéroport dépendent du secteur du transport aérien national, transfrontalier et international. En raison de cette diversité, la concentration du risque de crédit est considérée comme minime.

Risque de change

L'Administration de l'aéroport réalise peu d'opérations en devises, puisque la majorité des produits, des charges et des dépenses d'investissement sont libellés en dollars canadiens.

Administration de l'aéroport de Vancouver

Notes des états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2018

Risque de taux d'intérêt

En 2018 et 2017, l'Administration de l'aéroport n'avait aucune dette bancaire sous la forme d'acceptation bancaire ou de prélèvements sur la marge de crédit d'exploitation (*note 9*). L'encours du solde de la dette consiste en des débetures (*note 11*), qui sont assorties de taux d'intérêt fixes jusqu'à leur échéance et, par conséquent, toute fluctuation des taux d'intérêt sur le marché n'aura aucune incidence sur les paiements d'intérêts par l'Administration de l'aéroport.

Risque de liquidité

L'Administration de l'aéroport gère le risque de liquidité en maintenant des liquidités suffisantes ou en disposant de facilités de crédit. Les projections des flux de trésorerie sont régulièrement mises à jour et surveillées par la direction pour assurer un financement suffisant constant.

19. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	9 014	(7 663)
Autres montants à recevoir	(286)	(67)
Stocks	1 338	(2 064)
Charges payées d'avance	3 118	(3 641)
Créditeurs et charges à payer	16 916	2 702
Produits reportés	(2 544)	(1 434)
	<u>27 556</u>	<u>(12 167)</u>

b) Informations supplémentaires

	2018	2017
	\$	\$
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Montant comptabilisé au titre des travaux en cours	59 948	29 223
Montant à recevoir au titre des apports en capital reportés	8 855	828
Réévaluations des avantages futurs du personnel (<i>note 15</i>)	(5 030)	2 146